

Erratum

Erreurs et omissions dans l'étude

Les habitats et les sépultures préhistoriques de la Belgique,

par E. RAHIR

parue dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles,*
janvier, t. LX, 1925.

P. 11, ligne 24: ...Cervus alus; lisez: Alces.

P. 23, ligne 27: ...Trou Renviau; lisez: Reuviau.

P. 39, ligne 18: ...Moustérien récent, les niveaux 3 et 4 étant...

P. 40, ligne 1: terrasse non fouillée postérieurement; lisez: terrasse laissée comme témoin par MM. De Puydt et Max Lhoest.

P. 40, ligne 11: ajoutez Ursus Spel.

P. 40, ligne 30: six valves appartenant à: Elephas...; lisez: six valves de pétoncles percées d'un trou. Ossements de repas appartenant à Elephas...

P. 45, ligne 19: ...ouverture spacieuse est de 5 mètres; lisez: ouverture spacieuse est orientée au N.-E. La salle d'entrée a une largeur de 6 mètres, une hauteur de 5 mètres.

P. 56: note première ligne: ...Pasir...; lisez: Paris.

P. 59, ligne 25: Supprimez burins et dernière ligne: ...au lit...; lisez: au lieu.

P. 67, ligne 25: ...sur un humus; lisez: sous un humus.

P. 67: Remplacez les deux dernières lignes par: L'industrie du silex à facies paléolithique, renferme des instruments qui ont assez d'analogie avec ceux de Zonhoven (Campine): petits silex...

P. 72: Ajoutez sous la dixième ligne: Collection du Musée de Saint-Nicolas-Waes.

P. 75, avant-dernière ligne, remplacez: une tasse de gobelet... par: un petit vase.

P. 76, ligne 5: remplacez hachette par herminette.

P. 76: Supprimez les deux dernières lignes de la note 1.

P. 78, ligne 2: Remplacez hache polie par d'Herminette ou lissoirs.

P. 78, lignes 21 et 22: Supprimez une pointe de flèche à pédoncule.

P. 79, ligne 21: Remplacez marteau-pilon par molette.

P. 80, ligne 13: Remplacez sortes de haches par: herminette ou lissoir.

P. 80, ligne 29: Supprimez triangulaires.

P. 80, deux dernières lignes; lisez: En plus de sept fonds omaliens, un autre à industrie différente qui était pavé en partie...

P. 83, ligne 15: ...sera publiée prochainement; lisez: vient d'être publiée.

TABLE DES MATIERES

P. 87, en dessous de la ligne 12. Hastière, ajoutez: *Hastière*. — Cavernes des roches d'Hastière (sépultures néolithiques), p. 10.

P. 88, en dessous ligne 19, ajoutez: *Ehein*. — L'abri de Mégarine, p. 57.

P. 88, en dessous ligne 22, ajoutez: Yvoz-Ramet. Grotte de Ramioul, p. 58.

Grottes des vallées de l'Ourthe, etc., pp. 59 à 69.

Grotte de la Préalles doit être précédée de *Aisne-sur-Heid*.

Grotte de Borlou doit être précédée de *Grand-Han*.

Grotte de Porte-Aïve doit être précédée de *Hotton*.

Grotte de Dieupart doit être précédée de *Aywaille*.

Trou des Sottais doit être précédée de *Andrimont*.

Sépulture néolithique à incinération, pp. 70-71.

Sépulture de Gastuche doit être précédée de *Hottenbourg*.

Sépulture à inhumation de la Tête de Flandre doit être séparée de celles précédentes à incinération.